



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE**

**Direction** : DGA

**Sous-direction** : GESPER

**Bureau** : des mobilités et statuts d'emplois

**Adresse** : 78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP

**Suivi par** : Lydia PANANGATIL  
lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr

**Réf. Interne** : LP/n2005-15

**NOTE DE SERVICE**

**DGA/GESPER/N2005-1115**

**Date: 15 mars 2005**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,  
de la pêche et de la ruralité

à

Tous les agents

▣ Nombre d'annexes: 3

**Objet** : Appel de candidatures au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Franche-Comté et à l'agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA)

**Résumé** : Appel de candidatures pour :

- 1 directeur
- 2 postes (AFSSA)

**MOTS-CLES** : CANDIDATURE/CRPF/AFSSA

<b>Destinataires</b>	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Administration centrale</li><li>- Etablissements d'enseignement</li><li>- Services déconcentrés</li><li>- Etablissements publics</li><li>- DIREN, Ministère de l'environnement et du développement durable</li><li>- Centres régionaux locaux du SNM</li></ul>	<p>Pour information :</p> <p>Syndicats</p>

La chef de bureau des mobilités  
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

**CRPF FRANCHE-COMTE**

**Emploi proposé**

- **Emploi proposé** : Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche-Comté
- **Diplôme** : Ingénieur 1<sup>ère</sup> classe ou ingénieur en chef du GREF, Ingénieur civil du GREF, Ingénieur Civil des forêts (avec 10 ans l'activités professionnelles, dont 5 ans minimum de pratique forestière)

**Nature de l'activité**

- Direction d'un établissement public chargé du développement et de l'orientation de la production des forêts privées de la région Franche-Comté (4 départements)
- Coordination des actions de 4 Associations de Développement Forestier regroupant les moyens en personnel du C.R.P.F. et des Chambres d'Agriculture
- **Siège** : Besançon (Doubs)
- **Personnel statutaire** : 5 ingénieurs, 6 techniciens, 4 personnels administratifs (+ contractuels : 1 ingénieur, 2 techniciens, 2 administratifs).

**Qualités et expériences requises**

- Motivation pour le développement et la forêt privée et conscience du rôle des propriétaires
- Bon animateur d'équipe et sens des relations humaines
- Esprit de dialogue et d'écoute avec les partenaires publics et privés de l'établissement pour être une force de proposition auprès des différentes instances régionales et locales
- Connaissance des mécanismes administratifs et financiers en matière de forêt et d'environnement
- Expérience souhaitée dans une fonction de direction

**Candidature à présenter avant le lundi 18 avril 2005**

Candidature à présenter, sous pli "confidentiel", avec lettre de motivation manuscrite, curriculum vitae et photo à

**Madame KELLER**  
**Présidente du C.R.P.F. Franche-Comté**  
**Maison de la Forêt et du Bois**  
**20 rue François Villon**  
**25041 BESANCON CEDEX**

**Personnes à contacter pour obtenir des renseignements sur le poste**

**Madame KELLER**  
**Tél. 03.84.23.73.97 – E-mail : [elikel@wanadoo.fr](mailto:elikel@wanadoo.fr)**

**ou Monsieur ALLEGREINI, Ingénieur du CRPF Franche-Comté**  
**Tél. : 03.81.51.98.00 – E-mail : [charles.allegreini@crpf.fr](mailto:charles.allegreini@crpf.fr)**

**DATE SOUHAITEE DE PRISE DE POSTE : 1<sup>er</sup> JUILLET 2005**



## APPEL DE CANDIDATURE N° 2005-05

<b>FONCTION</b>	Chargé de projet scientifique et technique au sein de l' <b>Unité d'évaluation des risques biologiques</b> (UERB)
<b>PROFIL</b>	Formation de niveau ingénieur ou équivalent dans le domaine de la microbiologie ; Poste à pourvoir par détachement (catégorie A) ou par voie contractuelle (CDD - catégorie 2, évolutif vers un CDI – catégorie 2)
<b>MISSIONS</b>	Au sein de l'UERB : Organisation et suivi scientifique du Comité d'Experts Spécialisé « Microbiologie » ; Coordination de l'expertise scientifique des dossiers soumis à l'Afssa ; Elaboration d'avis et de rapports scientifiques d'évaluation ; Veille scientifique en lien avec les thématiques d'expertise de l'UERB
<b>QUALITES REQUISSES</b>	Bonnes connaissances des problématiques de microbiologie alimentaire (process, points critiques, aspects analytiques ...) ; Une compétence en analyse des risques serait appréciée ; Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe (6 personnes dont 5 scientifiques) ; Rigueur de la démarche et capacité d'adaptation à des problématiques scientifiques et techniques en lien direct avec la microbiologie ; Bonne expression écrite et orale ; Connaissance des logiciels de base de traitement de texte et de données ; Maîtrise de l'anglais requise.
<b>AFFECTATION</b>	Direction de l'évaluation des risques nutritionnels et sanitaires Unité d'évaluation des risques biologiques Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments 27-31, av. du Général Leclerc - 94700 Maisons-Alfort
<b>DATE LIMITE DE REPONSE</b>	15 avril 2005
<b>PRISE DE FONCTION</b>	Dès que possible
<b>PERSONNES A CONTACTER</b>	<u>Renseignement sur le poste :</u> Nom du responsable de l'unité : <b>Muriel Eliaszewicz</b> Tél : 01 49 77 26 08, Mél : <a href="mailto:m.eliaszewicz@afssa.fr">m.eliaszewicz@afssa.fr</a>
<b>POUR POSTULER</b>	<u>Envoyer votre candidature</u> (lettre de motivation + CV) <b>en inscrivant le numéro de l'appel à candidature (n° 2005-05) :</b> AFSSA DERNS Correspondante du personnel de la DERNS– <b>Françoise ALLERME</b> 27-31 avenue du Général Leclerc - BP 19 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX

**APPEL DE CANDIDATURE  
N° 2005-06**

**PRESENTATION**

Le département « AMM » est en charge de l'évaluation des médicaments vétérinaires et assure l'organisation de l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM ainsi que l'ensemble des mesures de gestion technique et administrative faisant suite à cette évaluation.

Le chef du département assure la mise en œuvre de la politique administrative, scientifique et technique de l'AFSSA-ANMV de son département

**FONCTION**

**Chef du département « Autorisation de mise sur le marché »**

Titulaire A ou CDI cat.1

**PROFIL**

Le poste convient à une personne ayant une connaissance l'évaluation des médicaments humains ou vétérinaires ainsi que de la réglementation française et communautaire en matière de médicaments vétérinaires ou humains  
Un esprit critique et une aptitude à la synthèse sont indispensables. Une expérience réussie de l'évaluation scientifique et du management d'équipe est indispensable.

**MISSIONS**

Le département « Autorisation de mise sur le marché », assure :

- le secrétariat de la commission d'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires,
- dans le cadre des procédures nationale, de reconnaissance mutuelle, décentralisée et centralisée, la gestion et l'évaluation, pour les médicaments vétérinaires chimiques, homéopathiques et immunologiques :
  - des dossiers d'autorisation de mise sur le marché,
  - des dossiers de limites maximales de résidus des substances entrant dans la composition de médicaments destinés aux espèces productrices de denrées alimentaires,
  - des déclarations d'essais cliniques,
  - des autorisations temporaires d'utilisation,
  - des autorisations d'importation.

Le candidat retenu s'appuiera sur une équipe de 25 personnes environ pour mettre en œuvre en relation étroite avec la direction la politique de l'ANMV dans ce domaine. Il lui sera demandé de conduire une politique offensive de positionnement de l'agence française au niveau national et européen. A cette fin, il assurera un développement des relations de son équipe avec les différents partenaires de l'Agence (experts externes, agences européenne et nationales, industriels).

Des déplacements fréquent sont à nécessaires envisager dans le cadre des représentations officielles de l'ANMV dans le cadre de ces responsabilités

Les qualités requises sont la rigueur, l'organisation et le sens des relations humaines. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

**QUALITES REQUISES**

AFSSA - Agence Nationale du médicament vétérinaire (ANMV)

*La Haute Marche*

BP 90203

JAVENE

35302 Fougères Cedex

**DATE LIMITE DE REPONSE**

1<sup>er</sup> avril 2005

**PRISE DE FONCTION**

1<sup>er</sup> juillet 2005 (au plus tard)

**PERSONNES A CONTACTER**

Monsieur Patrick DEHAUMONT

Directeur de l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire

Tél : 02 99 94 78 71

**POUR POSTULER**

Envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV), en rappelant le n° 2005-06 à :

AFSSA

Agence Nationale du médicament vétérinaire

*La Haute Marche*

BP 90203

JAVENE

35302 Fougères Cedex

A l'attention de Monsieur Patrick DEHAUMONT